

ORANGE

VÉRITÉS

TRADITIONS
FAMILLE
PROVENCE



NOËL 2017



Chers Orangeois,

Les fêtes de Noël approchent à grands pas, et la ville se prépare pour une série de festivités qui enchantera petits et grands tout au long du mois de décembre. Comme chaque année, la mairie accorde beaucoup d'importance à la réussite de ces réjouissances qui permettent aux familles de se retrouver, et aux enfants d'être récompensés pour leurs mérites.



Le désormais traditionnel village de Noël, l'un des plus grands et des plus anciens de Provence, occupera le centre de la cité avec de nouvelles normes de sécurité, comme l'exige la situation à laquelle notre pays est malheureusement confronté. Dans la France de 2017, nous ne pouvons plus fêter Noël sans prendre les précautions nécessaires que nous impose un état de guerre latent. L'esprit de Noël doit continuer de rayonner, malgré l'incurie de nos gouvernements successifs qui ont favorisé la situation présente. **C'est pourquoi à Orange, nous avons décidé de ne rien renier et de perpétuer le souvenir de la naissance du Christ dans la joie et le partage, conformément à nos traditions et dans l'esprit d'une identité heureuse.**

s'alourdissent de plus en plus sur les épaules et les économies des plus faibles d'entre nous. Avec une incroyable violence sociale, le nouveau gouvernement a décidé de s'en prendre aux retraités. C'est donc tout naturellement vers les plus démunis des nôtres que mon regard et ma tendresse se portent en cette fin d'année. L'augmentation de la CSG jointe à la baisse des APL et à la hausse des loyers plongent nombre de nos concitoyens vers des fins de mois encore plus difficiles. Ces nouvelles ponctions de l'Etat sont renforcées par l'injustice sociale de l'aide aux migrants : si l'Etat prévoit une économie de près de 390 millions d'euros par an en réduisant les aides au logement, il renforce en parallèle la « Mission Immigration, Asile et Intégration » de 300 millions d'euros pour atteindre 1,38 milliard d'euros dès 2018. **Nos anciens sont ponctionnés pour financer le remplacement du peuple : c'est la nouvelle révolution démographique.**

Le pays s'enfonce dans une inversion criminelle. L'Etat démagogique dans lequel nous vivons en vient à détruire tout ce qu'il devrait défendre. N'oublions pas le mot terrible de Péguy : « *Le triomphe des démagogues est passager, mais les ruines sont éternelles.* » Tandis que chaque mesure politique n'est qu'un acte en vue de favoriser telle ou telle clientèle électorale minoritaire, les charges directes et indirectes

Dans ce contexte, et en prévision de possibles augmentations de la fiscalité intercommunale, j'ai demandé à ma majorité d'inscrire dans notre débat d'orientation budgétaire une baisse de 2% sur l'ensemble des taxes prélevées par la commune.

Je vous souhaite à tous, sous le signe de l'espérance qui a illuminé le ciel de Bethléem un soir de décembre, un très joyeux Noël et mes meilleurs vœux de santé pour la nouvelle année.

Jacques Bompard
Maire d'Orange

Depuis 1809



Château Saint Estève d'Uchaux®
Caveau ouvert toute l'année - Tél. 04 90 40 62 38

CAVEAU LE PETIT SERRE



Vins fins
Epiceries fine
Dégustation
Expositions
Ouvert 7j/7

www.lepetitserre.com
Tél. 04 90 83 74 41 - courrier@lepetitserre.com
8, rue du Commandant Lemaître - 84230 CHATEAUNEUF DU PAPE



DELORME

Carrières & Travaux Publics



- > Terrassements généraux
- > Concassage mobile
- > Béton prêt à l'emploi
- > Exploitation de carrières
 - > Transports
 - > V.R.D.



AMBULANCES ORANGEOISES

VOUS GARANTISSENT

7 Jours / 7 Jours * AMBULANCES
Toutes distances * VSL
* TAXI

QUALICERT SGS

Tél. 04 90 34 02 66



BETON SUD 84
Béton prêt à l'emploi

LOKIS
Transports & locations

375 allée du Luberon
ZA Prato III
84210 Pernes-les-Fontaines
Tél : 04.32.80.71.20
Fax : 04.90.63.31.48
delorme@delormetp.fr
www.smv-delorme-vignon.fr



SOMMAIRE

SEMAINE DE 4 JOURS POUR LES ÉCOLIERS ORANGEOIS

P.6

SUIVI DES TRAVAUX DU THÉÂTRE ANTIQUE

P.6

ECONOMIES D'ÉNERGIE

P.7

MARIE-FRANCE LORHO CONTRE LA SUPPRESSION DES CONTRATS AIDÉS

P.8

LE SPORT À ORANGE

P.10

DOSSIER SPÉCIAL NOËL

P.11

EN ATTENDANT LA FIBRE

P.17

L'ÉTAT VAMPIRISE LES COMMUNES AU PROFIT DES INTERCOS

P.19

ENTRETIEN AVEC L'ÉCRIVAIN BÉNÉDICTE ROUSSET

P.20

Bulletin municipal. Éditeur : Mairie d'Orange.
Directeur de la publication : Jacques Bompard.
Dépôt légal de publication : Décembre 2017. ISSN : 1269 - 2018.
Tirage : 16 000 exemplaires. BP 187 - 84106 Orange - Cedex
www.ville-orange.fr. Régie publicitaire : Sogecom.
Tél. : 06 33 11 30 03. Impression : De Rudder

COUDOULET

L'IMPASSE D'AUTRICHE SERA PROLONGÉE JUSQU'À LA RUE D'ITALIE

La réunion publique des commerçants et riverains du Coudoulet s'est tenue jeudi 12 octobre dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville d'Orange. Étaient présents le maire Jacques Bompard et les responsables de service concernés, en l'occurrence Rémy Canuti, Directeur général des services, Sarah Pereira pour l'urbanisme, Christophe Lainé en charge des infrastructures et des travaux de voirie à la CCPRO, ainsi qu'Alain Pérouse, Directeur de la gestion du domaine public.

À l'issue des entretiens et des questions directes venant des commerçants et usagers de cette zone d'activité, il ressort plusieurs préoccupations :

- ✓ La baisse de fréquentation observée dans les différents établissements
- ✓ Une nécessaire remise en valeur avec des meilleures infrastructures routières et une réflexion sur le sens de circulation au sein de la zone
- ✓ Enfin, les réprimandes sont nombreuses à l'encontre de Delta Déchets dont la vue et les odeurs nuisent à l'ensemble de la population voisine

Face aux différentes demandes, le maire et ses services ont tenu à distinguer les dossiers en fonction des compétences et des possibilités laissées à la commune :

✓ La Mairie a rappelé qu'il existe un projet datant de 2008 pour réaménager et embellir la rue d'Italie. Ce projet n'a jamais pu aboutir à cause de l'opposition de trois propriétaires qui refusent de céder une partie de leur terrain permettant l'aménagement de nouveaux trottoirs et places de parking. Situés à des endroits clés de la rue, ces propriétaires bloquent toute perspective immédiate de travaux.

La mairie ayant déjà fait le premier pas vers eux considère qu'il est désormais de la volonté et du ressort des locataires de se retourner vers les dits propriétaires pour connaître leur avis aujourd'hui.

✓ La déchetterie Delta Déchets concentre la somme des mécontentements envers son activité et sa localisation. Outre les odeurs et les passages de camions, la hauteur du monticule de terre nécessaire au remblaiement du site après exploitation ne cesse de grandir. « C'est un mouir : une route pourrie qui termine dans les poubelles », décrit l'un des commerçants de la rue d'Italie.

Le maire et ses services rappellent que la commune a pris une position claire quant à cette exploitation, déplorant au passage « qu'en matière de déchets, l'illégalité est partout ». Malheureusement, les droits d'exploitation et l'autorisation de s'implanter sont accordés à la déchetterie par les services de l'État. Même si la mairie s'est fait le relais en de multiples occasions des nombreuses plaintes et doléances des habitants et des usagers de la zone du Coudoulet, la responsabilité lui échappe totalement. « Je ne m'immolerai pas par le feu, » déclare Jacques Bompard. « Je ne peux faire que ce que m'autorise le cadre de la loi. Je dis, j'écris, je crie, mais je ne peux aller au-delà. » La lassitude est si grande que les riverains émettent l'idée de se rendre en délégation au Ministère de l'Environnement. Le Maire assure les administrés de tout son soutien.

✓ Quant à la restructuration en elle-même de la zone et au renforcement de la fluidité du trafic automobile, il a été acté de procéder à la destruction de plusieurs bâtiments situés sur des terrains rachetés par la commune. En l'occurrence il est question de raser l'ancienne discothèque Le Zénith. Il a aussi été décidé de prolonger l'Impasse d'Autriche pour lui faire rejoindre la rue d'Italie, et ainsi améliorer la circulation des usagers vers cette rue et ses commerces. Enfin, la Mairie s'engage en cas d'accord des propriétaires récalcitrants de la rue d'Italie à rénover celle-ci et à la végétaliser en deux ans (durée prévisionnelle pour ce type de chantier), ce qui devrait aller de pair avec une réhabilitation privée des fonds du site.

réunion publique



COMMENT PAYER SA PLACE

- Il suffira d'enregistrer sa plaque d'immatriculation dans l'horodateur.
- Ensuite vous pourrez régler en espèces ou par carte bancaire la somme correspondant à la durée de votre stationnement.
- Il sera inutile de remettre le ticket de stationnement dans la voiture. Vous pourrez le conserver sur vous.
- Avant de dépasser le temps payé, si vous souhaitez rester plus longtemps, il vous suffira de prolonger la durée de votre stationnement sur n'importe quel horodateur en réenregistrant votre plaque d'immatriculation.

NOUVEAUX MODES DE PAIEMENT



BIENTÔT DISPONIBLE

STATIONNEMENT À ORANGE CE QUI VA CHANGER !

« Nous ne cherchons pas à faire de l'argent avec les parkings »

Jacques Bompard

Le paiement des places de stationnement a un objectif : assurer la rotation des véhicules et éviter les voitures ventouses. À partir du 1^{er} janvier 2018, la dépenalisation du stationnement entraîne un nouvel échelonnage des tarifs. Désormais, il revient à la commune de fixer le montant du Forfait post-stationnement (FPS).

NOUVEAUX HORODATEURS



LE FORFAIT POST-STATIONNEMENT, KESAKO (FPS)

- Il est fixé à 30 euros. En effet, le montant du FPS doit correspondre à la somme des tarifs journaliers du stationnement.
- Un avis de passage constatant le dépassement horaire sera laissé sur le véhicule par les agents de l'ASVP.
- Vous pourrez régler le FPS dans la journée sur les horodateurs. Le montant sera alors abaissé à 10 euros.

Les premières demi-heures du matin et de l'après-midi seront gratuites, soit 30 minutes de plus qu'auparavant. Entre midi et 14 heures, le stationnement n'est pas payant.

NOUVEAUX TARIFS À PARTIR DU 01/01/2018

ZONE VERTE	
durée	tarif
00h30	gratuit
01h00	1 €
02h00	2 €
03h00	2,5 €
04h00	2,6 €
05h00	2,7 €
06h00	2,8 €
07h00	2,9 €
07h30	3 €
07h45	10 €
08h00	30 €
ZONE ORANGE	
durée	tarif
00h30	gratuit
01h00	1 €
01h30	1,5 €
02h00	2 €
02h15	10 €
02h30	30 €

ATTENTION

jusqu'à la fin de l'année 2017, les nouveaux horodateurs continuent de fonctionner selon le mode habituel. Il suffit juste d'enregistrer sa plaque d'immatriculation pour procéder au paiement et bénéficier de la demi-heure gratuite.

CIVISME

Malheureusement les Orangeois ne cessent de remarquer l'incivilité de certains quant aux déjections canines qui polluent nos trottoirs. Nous rappelons que les auteurs de telles nuisances risquent une amende de 2^{ème} classe s'élevant à 35€. Nos policiers municipaux sillonnent les rues régulièrement.

POUR LES NOUVEAUX ORANGEAIS

Nouvellement domicilié à Orange ? Si tel est votre cas, nous vous encourageons à le signaler en mairie, au service de l'état-civil, pour recevoir une invitation aux vœux du maire aux nouveaux arrivants, le mercredi 24 janvier 2018. Il vous sera offert un apéritif et un agenda à l'issue de la cérémonie des vœux. Toutes les personnes étant arrivées en 2016 et 2017 à Orange sont invitées.

Service Etat-civil :
Place Clemenceau.
Lundi au jeudi :
7h45-12h15 ; 13h00 – 17h30
Vendredi : 7h45-12h15.
Tel : 04-90-51-41-28.

SEMAINE DE 4 JOURS POUR LES ÉCOLIERS ORANGEAIS

Suite à une consultation très favorable des parents d'élèves, la ville a décidé de revenir à la semaine des quatre jours dans les écoles orangeoises à la rentrée scolaire dernière. Toutes les écoles primaires ont donc adopté un nouveau rythme hebdomadaire. Les écoliers se rendent à l'école les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le mercredi devient à nouveau le jour des activités extra-scolaires comme le sport, les arts, la musique.



En juin dernier, l'Education Nationale a permis un retour à ce rythme scolaire pour les villes le souhaitant. Après avoir récolté les avis très favorables des parents, la municipalité a tranché en faveur de cette nouvelle

organisation. Après trois mois de fonctionnement, les retours des parents sont très positifs. La pause du mercredi dans la semaine scolaire est très bénéfique pour les enfants. Elle leur permet un repos nécessaire.

école

SUIVI DES TRAVAUX DU THÉÂTRE ANTIQUE

Les travaux en cours au Théâtre Antique s'étalent sur 8 ans, et ont commencé en 2016. Ce sont uniquement des travaux de restauration et de consolidation avec des matériaux traditionnels comme la chaux et la résine. Les techniques utilisées sur le mur de façade du Théâtre sont les mêmes que celles de l'année dernière sur les côtés latéraux du Théâtre Antique. L'objectif de ces travaux est d'inspecter les consoles (pierres très solides de plus de 2000 ans) et prévenir des chutes éventuelles en consolidant le mur avec de la chaux et des feuilles de plomb.

Il est encore possible de voir sur le mur de nombreux décors tels que les arcades, les consoles, les ouvertures et une épithaphe vieille de plus de 2000 ans. La partie la mieux conservée se trouve sous la corniche haute. 38 mètres d'échafaudages sur 115 mètres de long ont été installés pour réaliser la totalité de ces travaux. Ils ne seront retirés qu'au mois de mai pour laisser place aux festivités estivales avec notamment les Chorégies d'Orange. Les travaux se divisent en trois temps. Les six ouvriers commencent par nettoyer la pierre pour ramollir le lichen. Puis, commence le brossage qui se fait à la main. Enfin, les artisans gomment la pierre.



patrimoine

ECONOMIES D'ÉNERGIE



Dans le cadre des actions d'économies d'énergie sur l'éclairage public à Orange, de nombreuses interventions ont été entreprises entre 2016 et 2017 afin d'être en phase avec les lois successives récentes dites : du « Grenelle 2 » et de la « Transition Energétique ». Toutes les interventions ont été menées par l'équipe de la régie « éclairage publique (EP) » de la Communauté de communes du pays réuni d'Orange (CCPRO) et complétées, autant que de besoin, par l'entreprise Loubière, qui est attributaire du marché d'entretien EP de la ville.

En 18 mois, 3212 luminaires sur 6000 ont été traités et équipés soit de lampes blanches bi-puissance, soit de LED beaucoup moins énergivores avec, quand cela était techniquement possible, une diminution de l'intensité de l'éclairage dans les secteurs peu fréquentés la nuit. Ainsi, plus de 500 lampes devenues inutiles ont été supprimées tout en améliorant la

qualité de l'éclairage. Pendant cette période, 1.590.660 kWh ont été économisés soit 228.306€ sur les factures EDF de la ville d'un montant total de 399.768€. **C'est-à-dire 57% d'économie budgétaire réelle.**

Parallèlement à ces interventions d'économies d'énergie, depuis mars 2017, un diagnostic général de l'éclairage public a été lancé par la ville auprès d'un bureau d'études spécialisé EP « ALPHA-JM » de Valence (financé à 50% par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [ADEME]), sur l'ensemble du parc afin de réaliser un schéma directeur permettant de maîtriser une gestion automatisée du parc.

En outre, tous les lampadaires des travaux neufs réalisés dans cette même période et menés par la CCPRO, sont équipés de luminaires LED : Circulaire

de l'Arc de Triomphe, quartier des Sables, rue St Clément, nouvelle voie ER 92 partant d'Albin Durand-RN7 et route de Châteauneuf (RD 68 tout prochainement). A titre d'exemple, l'ancien éclairage qui illuminait l'Arc de Triomphe consommait 15 Kwh et celui qui vient d'être installé ne consommera plus que 1,5 Kwh, soit 10 fois moins avec un rendement d'éclairage incomparable et la possibilité de varier les couleurs à la demande. En temps normal, couleur blanc froid pour faire ressortir les sculptures et pour les fêtes nationales en bleu blanc rouge.

Au parc de la Brunette autour du skate-park, 15 lampadaires LED « type BUZZ » ont été installés l'hiver dernier à titre expérimental.

Fort de sa qualité de résistance et d'éclairage, cet été, 60 autres lampadaires BUZZ ont été installés pour rénover l'ensemble de l'EP de la colline (chemin du circulaire Capitaine Augier, montées de Pourtoules et de Spartacus), devenu obsolète et fragilisé par les incivilités...

Enfin, plus de 80 armoires de commande sur 180 que possède la ville ont été également mises aux normes électriques en vigueur.

Par cette dynamique d'entretien volontariste et de renouvellement de son parc d'éclairage public, la ville d'Orange, en partenariat avec la CCPRO qui a la maîtrise d'ouvrage, sera largement au rendez-vous des objectifs fixés par la loi sur la Transition Energétique.



éclairage public

SÉCHERESSE

RÉHYDRATATION DES SOLS

Suite à la grande sécheresse qui a sévi en Vaucluse cette année, une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, au titre du phénomène sécheresse et réhydratation des sols pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2017, sera transmise en Préfecture début 2018.

Les Orangeois concernés par la sécheresse des sols entraînant des fissures de leur(s) habitation(s), sont priés de se faire connaître en mairie :

Service juridique

Assurances – 1^{er} étage
assurances@ville-orange.fr
04 90 51 42 23.

MESURES DE SÉCURITÉ DE LA VILLE

Pour assurer une plus grande sécurité des Orangeois, une vidéo-surveillance a été mise en place dans les rues de la ville. 46 caméras sont déjà en place et une dizaine de caméras sont en cours d'installation. Cette méthode est dissuasive et très efficace pour repérer les fauteurs de troubles. Pour une plus grande sécurité lors des spectacles, une société privée de vigiles s'occupe de la fouille des sacs à chaque événement dans un lieu clos organisé par la ville.

LETTRE DU DÉPUTÉ DE VAUCLUSE MARIE-FRANCE LORHO CONTRE LA SUPPRESSION DES CONTRATS AIDÉS

Toujours conseillère municipale d'Orange, Marie-France Lorho siège désormais au Palais Bourbon et reste une oreille attentive pour tous les Orangeois et Orangeois. Interpellée par la direction du collègue Barbara Hendricks sur la suppression brutale des contrats aidés, le député a écrit au Ministre du Travail, Muriel Pénicaud.

Madame la Ministre,

Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur les très graves conséquences de la suppression des contrats aidés pour les employeurs publics et associatifs.

En effet, face à des charges sociales prohibitives et des législations et réglementations oppressantes, de très nombreux acteurs économiques créaient de l'emploi, certe précaire, par le biais de ces contrats aidés. Or, la suppression de ces emplois, décidée cet été par le gouvernement, entraîne des situations catastrophiques : disparition de personnels encadrants dans les collèges et lycées, au sein des associations mais également dans les collectivités.

Ainsi, je me permets de me faire le relai de tous ces employeurs qui, sur ma circonscription, sont ou vont très rapidement se retrouver dans des situations intenable, en espérant que le gouvernement reviendra sur sa décision ou facilitera l'embauche par l'allègement des charges et les simplifications administratives.

En espérant que votre gouvernement répondra positivement à ce cri d'alarme des employeurs et des employés concernés, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Verbatim : « Cette lettre s'appuie sur une vision soucieuse de l'équilibre de notre société, je pense que l'emploi digne et convenablement rémunéré constitue l'un des éléments constitutifs de la dignité humaine. En ce sens, ainsi que mon prédécesseur Jacques Bompard n'a cessé de le réclamer auprès de la précédente majorité politique, le droit au travail pour tous devrait être l'une des priorités du pouvoir politique. Face à cette problématique, les gouvernements successifs ont mis en place des contrats incitatifs sur le plan financier mais extrêmement précaires et à durée très limitée. Tel était le cas des CAE-CUI et autres contrats aidés. Les contrats aidés ne constituaient, à mon sens, qu'un pis-aller. Il serait donc nécessaire que le gouvernement prenne de véritables mesures incitatives pour faciliter l'emploi pérenne : alléger les charges salariales et patronales, simplifier les démarches administratives ainsi que les cessations de contrats. »

HAUSSE DE LA TAXE FONCIÈRE : ORANGE AU PLUS BAS DANS LE VAUCLUSE

Les chiffres de l'UNPI concernant la hausse du taux des taxes foncières de 2011 à 2016 placent la commune d'Orange parmi les plus favorables aux contribuables. En effet, malgré des hausses imputables au département, la taxe foncière sur la commune n'a augmenté que de 5,07% et de 7,68% pour les propriétaires occupants. Ce second calcul plus important comporte les hausses de la Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) prélevée par l'intercommunalité, ici la CCPRO. A Avignon, la hausse est de 11,06%. A Cavaillon, elle est de 14,80%, tandis que la moyenne du département se situe à 9,27%, soit presque le double de la hausse constatée à Orange. **Si les chiffres orangeois sont si bons, cela est imputable aux efforts constants de la majorité municipale qui abaisse la pression fiscale locale tous les ans.**

LA DESCENDANCE DE GUILLAUME LE TACITURNE

Après l'assassinat de Guillaume I^{er} de Nassau, dit le taciturne, Maurice de Nassau, son second fils prit la régence de la ville en attendant la libération de son frère aîné, Philippe-Guillaume, otage du roi d'Espagne jusqu'en 1596.

Or le véritable détenteur du pouvoir à ce moment-là était le gouverneur de la principauté, Hector de Blacons, un des chefs protestants du Dauphiné. Après son décès en 1596, la charge passa aux mains de son fils Alexandre. Philippe-Guillaume ne put rien faire d'autre que de la lui conserver. Une des premières mesures prises par ce prince, élevé dans l'Espagne catholique, fut de rétablir le culte catholique et de répartir équitablement les fonctions entre catholiques et protestants dans toutes les institutions. Il vint à Orange en 1599 où il fut somptueusement reçu. Il revint encore en 1603, à la demande des habitants cette fois qui se plaignaient des abus de pouvoir du gouverneur Blacons. Avec l'aide du roi de France Henri IV, il put enfin rentrer en possession réelle de la principauté dont Blacons se démit en 1605. Philippe-Guillaume s'occupa alors de la promulgation d'un édit contenant les libertés, privilèges et constitution politique de la principauté. Cette promulgation donna lieu à une cérémonie

solennelle devant le grand mur du Théâtre Antique.

Son frère Maurice, Stathouder des Pays-Bas, lui succéda. S'il s'attacha surtout à poursuivre l'œuvre de son père en combattant les Espagnols, il a aussi transformé Orange : il mena à bien la fortification du château et de la ville qu'il entoura de cinq bastions. Ce prince protestant, qu'Henri IV désignait comme « le plus grand général de son temps », mourut en 1625.

Mais la citadelle orangeoise inquiétait dans ce sud de la France où les agitations protestantes avaient repris. Aussi, dès son arrivée au pouvoir en 1624, Richelieu décida de s'en emparer et conclut un traité secret avec le gouverneur Jean de Valckembourg. Le nouveau prince d'Orange, Frédéric-Henri de Nassau, s'aperçut de la trahison et le fit assassiner. Les gouverneurs se révélant souvent des traîtres, le prince confia l'administration de la principauté à son beau-frère, le burgrave Christoffle de Dohna.

A sa mort, sa veuve, Ursula de Solms, continua son action. Frédéric-Henri mourut en 1647, après un règne marqué par une relative tranquillité pour la principauté. C'est de sa descendance qu'est issue l'actuelle maison d'Orange.



CONCOURS DE PÉTANQUE

Les Pétangueules d'Orange organisaient la 38^{ème} édition de la semaine bouliste du 28 octobre au 2 novembre 2017. Cet événement de renommée nationale est un grand rendez-vous sportif avec le Supra-national triplètes et le National féminin doublettes. Etaient présents Dylan Rocher, le champion du monde 2012 et Christian Fazzino, estimé comme le plus expérimenté de la discipline et déjà quatre fois champion du monde. Les Orangeoises Manon Debard et Sandy Molines ont remporté une très belle victoire 13-0 en doublettes face à 128 équipes. Une fierté pour les Pétangueules et notre ville !

Résultats :

Les hommes : les vainqueurs sont Stéphane Robineau, Christophe Sarrio et Christian Andriantsehem. Les finalistes sont Jean-Michel Puccinelli, Renaud Bengi, Ludovic Montoro, du club de Draguignan.

Les femmes : les gagnantes sont Manon Debard et Sandy Molines, des Pétangueules d'Orange. Les finalistes sont Léa Escoda et Fabienne Chapus, du club Salindres Pétanque.

LE SPORT À ORANGE

Les activités sportives d'Orange sont en pleine forme ! Preuve en est les récents résultats du club de Badminton d'Orange. La municipalité choisit de subventionner les associations sportives car elles servent les intérêts communs des orangeois en permettant de créer des lieux d'amitiés, d'épanouissement et de divertissements. Les clubs sportifs participent également au rayonnement de notre ville. Quelle fierté pour Orange de voir monter certains de ses clubs au sein des championnats régionaux et nationaux. Les bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement de ces associations sont nombreux. Cet esprit de gratuité et d'entraide est une grande force pour notre cité. La vie associative de manière générale est très active et reflète le dynamisme de notre ville.

Jean-Pierre Pasero

Adjoint au monde associatif et sportif

BADMINTON



Le club de badminton orangeois a fait une très belle rentrée en organisant le premier trophée départemental des jeunes, faisant parti du circuit du CODEP84, au gymnase Trintignant, le 15 octobre dernier. Les participants du club ont brillé par leurs prouesses avec notamment Anastasia Rinks qui a terminé 2^{ème} en cadette et Clémence Latard qui est arrivée à la première place en benjamine. La prochaine compétition organisée est une étape du circuit départemental séniors et se déroulera le 11 mars prochain au gymnase Trintignant.

RUGBY CLUB ORANGEAIS

Ce club possède une très belle école de Rugby avec de nombreux éducateurs. Le 23 octobre dernier avait lieu leur loto annuel qui a rassemblé plus de 1500 personnes. Joueurs, encadrants, amis, tous ont fait honneur à la soirée qui fut mémorable tant l'ambiance était à son comble.



HORAIRES SERVICE POPULATION

Le service population de la mairie, dont les locaux sont situés sur la place Clemenceau, a adopté de nouveaux horaires depuis le 15 octobre 2017, pour une meilleure prise en charge des administrés orangeois. C'est un essai pour une période de 3 mois. S'il s'avère concluant, le service adoptera ces horaires définitivement le 15 janvier 2018.

Ces horaires ont été choisis dans le but de s'adapter au mieux et au maximum de personnes, pour que chacun puisse faire ses démarches administratives en toute simplicité. Beaucoup de retours sont positifs, notamment concernant

l'ouverture avant 8h00, qui permet à de nombreux salariés de s'y rendre avant d'aller travailler. Un cahier de doléances est mis à disposition des usagers afin de recueillir remarques et suggestions.

Ce service s'occupe de toutes les démarches administratives concernant les titres d'identité, le recensement, les élections, et l'état-civil.

NOUVEAUX HORAIRES

- Lundi : 7h45-12h15 ; 13h00 - 17h30
- Mardi : 7h45-12h15 ; 13h00 - 17h30
- Mercredi : 7h45-12h15 ; 13h00 - 17h30
- Jeudi : 7h45-12h15 ; 13h00 - 17h30
- Vendredi : 7h45-12h15

service population

sport



DOSSIER SPÉCIAL NOËL

Cette année encore, pour célébrer la grande fête de Noël, la ville met en place son traditionnel marché, où de nombreux stands et animations vous attendent. Exposants de produits du terroir, d'artisanat local, jeux en bois, maquillage, ateliers créatifs ou gourmands, parades... Ne manquez pas cette édition 2017 ! Historiquement les marchés de Noël remontent au XIV^{ème} siècle en Allemagne. Mais la plus ancienne trace d'un marché de Noël a été retrouvée à Vienne en Autriche : il s'agit d'un arrêté municipal daté de 1294 et concernant un marché de décembre autour de la Saint-Nicolas, célébrée le 6 décembre. Saint-

Nicolas étant le patron des enfants, on venait y acheter des friandises, fruits, épices, ou des objets en bois sculptés pour les enfants. Les premiers marchés de Noël se sont ensuite développés dans le Saint Empire romain germanique, avant de gagner l'Alsace. La tradition des marchés de Noël, longtemps cantonnée à l'Alsace, s'est étendue à la France entière dans les années 1990. A Orange, ils ont commencé avec l'association des boulangers. C'est en 2006 qu'a lieu le premier marché avec des chalets. Depuis, chaque année, il ne cesse de s'améliorer avec des exposants de qualité et des animations de Noël toujours plus nombreuses.

MÉTIER DE BOUCHES



Le foie gras, tradition culinaire française, sera au rendez-vous pour l'édition 2017 du marché de Noël d'Orange. Madame Beyris, éleveur - gaveur - producteur dans les Landes, en Chalosse, propose foies gras, confits, pâtés, rillettes et autres spécialités à base de canard. Dans sa ferme, les canards arrivent à 1 jour, sont élevés jusqu'à 14 semaines dans de vastes parcours herbeux, et sont nourris en majeure partie avec des céréales produites à la ferme, garanties sans OGM. Le gavage se fait au maïs grain entier, comme le faisait la génération de nos grands-parents. La préparation des conserves fermières est réalisée dans leur conserverie, aux normes européennes, dans la tradition de la cuisine familiale de Chalosse qui a contribué à la renommée des Landes et du Sud-Ouest.

SANTONNIERS

Monsieur et Madame Lecomte font partie des plus anciens exposants du marché de Noël. A sa création, il y a 18 ans, ils proposaient déjà de magnifiques santons à la vente. Dans leur magasin l'Héliotrope, ils proposent les marques de santons Arterra de Marseille, Escoffier d'Aubagne ainsi que les santons habillés de 24 et 30 cm de Di Landro à Aubagne. Dans la collection de 30 cm, ils ont également les santons bibliques, pièces uniques et numérotées. Des accessoires pour crèches comme des étables, des ponts, des puits, des arbres, sont aussi disponibles. N'hésitez pas à venir flâner près de leur stand qui vous plongera dans la tradition de Noël.



ARTISANAT

Amis curieux, venez faire un détour par ce stand original : l'atelier de la fée Reinacarda et le Bois d'Olives. Il vous propose des bijoux à base de béton et des objets en bois travaillés avec une scie à chantourner.

Madame Petjean vous fera découvrir un matériau utilisé récemment pour les bijoux : le béton. A l'état brut ou coloré, mélangé à de la nacre ou du verre, complété par des feuilles d'argent, vous serez enchantés par ses créations.

Monsieur Olives propose nombre d'objets en bois : prénoms d'enfants, puzzles, jouets. Possibilité d'acheter sur place ou de commander des pièces inédites.

QUELLES SONT LES NOUVEAUTÉS DE CETTE ANNÉE ?

Nous continuons les festivités de Noël sur la même lancée que les années précédentes. De nombreuses animations et le traditionnel marché de Noël, le plus réputé du Vaucluse. Cependant quelques changements ont lieu : tout d'abord les chalets mis en place seront tous neufs. L'an dernier le remplacement des anciens avait commencé, cette année il se termine. Les stands et animations varient aussi pour offrir aux Orangeois plus d'intérêts. Le grand changement concerne les modalités de fréquentation du village de Noël et des festivités. Malheureusement les conditions de sécurité de notre pays se détériorent au fil des ans et c'est pourquoi la préfecture nous impose cette année un marché clos et une vigilance renforcée à ses points d'entrée : présence de vigiles et fouille des sacs sont donc nécessaires.

SÉCURITÉ DU SPECTACLE DE NOËL AU THÉÂTRE ANTIQUE

Un certain nombre de mesures seront mises en place afin d'assurer la sécurité de tous, notamment pour le feu d'artifice :

- Mise en place d'un « garage à poussettes » de type vestiaire (avec tickets) au niveau des fouilles archéologiques ; les personnes ne voulant pas laisser les poussettes ne pourront pas assister au spectacle.
 - Les 3 premiers rangs des gradins seront neutralisés
 - Le vin chaud sera distribué à l'entrée, au niveau de la buvette existante.
 - L'arrivée du Père Noël aura lieu sur scène après le feu d'artifice.
- Des agents de sécurité veilleront à ce que les dégagements ne soient pas encombrés.



LES **SAMÉDIS DE L'AVENT** 2017

CHANTS DE NOËL

GRATUIT

2, 9, 16 & 23 DÉCEMBRE 17H - ORANGE CHAPELLE SAINT-LOUIS

LA MÉDIATHÈQUE FÊTE SAINT-NICOLAS

6 DÉCEMBRE 2017

LE SECRET DE NOËL

Comédie musicale proposée par la Compagnie *Bleu Comme*

15H GRATUIT

PALAIS DES PRINCES

Enfants de 3 à 10 ans
Inscription Médiathèque Secteur Jeunesse
04 90 51 44 71

❄️ **Vendredi 1^{er} Décembre au 6 janvier**

Exposition « Les origines de la crèche »,
8h-12h & 13h30-17h30 Hôtel de Ville

❄️ **Samedi 2 Décembre**

atelier création d'une couronne de Noël,
jeux en bois et parade des Jazz Band de Noël,
14h-17h, centre-ville
SAMEDI DE L'AVENT

❄️ **Mercredi 6 décembre**

atelier créatif guirlande pour le sapin,
atelier maquillage, jeux sur table, parade
de St Nicolas, 14h-17h place de la république.

❄️ **Samedi 9 décembre**

atelier gourmand, brochette de bonbons,
jeux en bois, animation musicale avec Trolleybus,
balades en calèche,
14h-17h place de la république.
SAMEDI DE L'AVENT

❄️ **Samedi 9 et dimanche 10 décembre**

Salon des Santonniers
10h-19h Parc des Expositions

❄️ **Mercredi 13 décembre**

atelier maquillage, jeux sur table,
arrivée du Père Noël et boule de neige géante,
parade « Orgue de barbarie »
14h-17h place de la république.

❄️ **Vendredi 15 décembre**

jeux en bois, parade petite féerie,
15h30-19h30, place Clemenceau
Inauguration du Village de Noël,
17h, place Clemenceau

❄️ **Samedi 16 décembre**

atelier maquillage, jeux en bois,
atelier gourmand, la grande parade Disney
et parade de la forêt enchantée,

10h-18h, place de la république
SAMEDI DE L'AVENT

❄️ **Dimanche 17 décembre**

atelier jeux en bois, maquillage,
Peña
10h-18h, place de la république

❄️ **Lundi 18 décembre**

jeux en bois, atelier créatif,
parade fanfare les Baloon's
15h30-19h30, centre-ville

❄️ **Mardi 19 décembre**

atelier créatif,
parade la Reine des glaces,
15h30-19h30, place Clemenceau

❄️ **Mercredi 20 décembre**

atelier créatif et maquillage,
jeux sur table, chasse au trésor (sur inscription)
et parade la Rosalie Orchestra,
10h-18h, place de la république et place Clemenceau

❄️ **Jeudi 21 décembre**

jeux sur table, la Boîte à Musique 15h30,
19h30, place de la république

❄️ **Vendredi 22 décembre**

parade macadam, jeux sur table,
parade du père noel 15h30-19h30, centre-ville
Retour vers Néoland 17h30, Théâtre Antique

❄️ **Samedi 23 décembre**

atelier maquillage, créatif,
grande parade la Folie des Peluches,
10h-18h, centre-ville
SAMEDI DE L'AVENT

❄️ **Dimanche 31 décembre**

Réveillon de la Saint-Sylvestre
Sur réservation (85€) 20h30 Espace Daudet

Exceptionnellement les lignes de bus de la TCVO circuleront dimanche 17 décembre afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès aux festivités de Noël. (tcvo.fr)

APRÈS NOËL, LA FÊTE CONTINUE ...

Noël est une fête chrétienne qui célèbre la naissance du Christ. Suite à la naissance de l'Enfant-Dieu, les rois mages sont venus se prosterner devant Lui. C'est la fête de l'épiphanie. Traditionnellement on célèbre ce temps avec la fameuse galette ou brioche des rois. C'est dans cet esprit que la ville propose un concours de brioches, samedi 6 janvier à 14h place Clemenceau, ouvert à tous. Crèche provençale vivante avec animations et arrivée des Rois-Mages sont au programme. La journée s'achèvera par un spectacle au Palais des Princes à 18h30.



LE PATRIMOINE INDUSTRIEL FAIT CARTON PLEIN !



Plus de 250 visiteurs le week-end d'ouverture, un flux ininterrompu de visites dans le mois qui a suivi, de nombreux sourires et remerciements d'Orangeois et Vauclusiens, tel fut le succès de l'exposition « *Regards sur le patrimoine industriel orangeois au fil des siècles* » organisée par le service des Archives de la commune en collaboration avec l'ASPPIV. Cette exposition, qui a débuté le week-end des journées du patrimoine, mi-septembre et qui s'est achevée courant octobre, était alimentée par les fonds des archives de la ville ainsi que par des prêts de particuliers dont l'association de Sauvegarde pour la promotion et la protection du patrimoine industriel vauclusien, l'usine Mille et l'usine de Loye.

Elle s'organisait autour de

différents thèmes tels que les fours à chaux, l'ancienne sucrerie, les établissements de confection de tissus, les indiennes ou encore l'ancienne usine de mosaïques... Pour chaque sujet, de nombreuses pièces de toutes les époques et de typologies très différentes étaient exposées : lettres à entêtes, correspondances, chaussures, pull-over, catalogues, ou encore publicités et réclames.

Chaque thématique abordait le passé et le présent de ces commerces, fabriques et industries de la ville. Les Orangeois ont eu grand plaisir à revoir ou s'approprier certains lieux disparus et beaucoup ont apprécié l'originalité de l'exposition. Le sujet abordé a trouvé un écho particulier chez les primo-arrivants à Orange qui ont ainsi pu découvrir notre

citée de manière originale, tout comme les groupes de touristes et de lycéens étrangers intéressés qui ont appréhendé un pan de l'histoire atypique de l'ancienne principauté.



UN NOUVEAU CURÉ À LA PAROISSE D'ORANGE

Le père Michel Berger est arrivé le dimanche 3 septembre à Orange pour prendre la suite du père Régis Doumas, curé de la paroisse jusqu'alors. Monseigneur Cattenoz, archevêque d'Avignon, était présent pour célébrer la messe en ce jour d'intronisation du père Michel Berger.

Le père Berger est né en 1969 à Clamart et a été ordonné prêtre le 24 juin 1994 dans la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre. Il arrive comme vicaire paroissial à l'Isle-sur-Sorgue en septembre 2002. Puis demande à être incardiné dans notre diocèse en 2005.

De 2005 à 2007, il est secrétaire de l'archevêque d'Avignon. En 2008, il est nommé aumônier des collèges et lycées de l'enseignement public d'Avignon et responsable de la pastorale des jeunes et des vocations du diocèse. Il devient curé du secteur de Gordes en 2012 et est nommé Vicaire Episcopal pour le doyenné de Cavailon/L'Isle-sur-la-Sorgue, et en 2014 s'y ajoutent les doyennés de Pertuis et Apt.

NOUVELLE BAISSÉ DES TAXES

La commune d'Orange profitant de finances saines, malgré les charges toujours plus importantes imposées par l'Etat, continue sa politique d'allègement fiscal. Les taxes prélevées par la commune baisseront de 2% en 2018.

11 NOVEMBRE

A l'occasion de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, le maire Jacques Bompard a pris la parole pour honorer le souvenir des morts de la Grande guerre et évoquer le sens de l'engagement patriotique. Une plaque commémorative du Souvenir français, réalisée dans le cadre du centenaire de la Première guerre mondiale, a par ailleurs été dévoilée à côté de la chapelle du cimetière Saint-Clément.

Commémorer l'armistice de 1918, honorer le souvenir des soldats français qui sont morts par millions demeure un devoir civique, mais qui en comprend le sens aujourd'hui ? Il n'est pas loin le temps de la disparition du dernier poilu. Et il n'est sans doute pas loin le temps à venir de la disparition de ce jour de mémoire et de deuil. Malgré le souvenir de la victoire, le 11 novembre sera bientôt rangé dans les placards poussiéreux de l'histoire nationale. La Grande guerre des Français ne sera plus qu'une ligne vide de sens et d'émotion dans les manuels scolaires.

En attendant, il nous appartient à tous de rendre encore hommage à ces milliers d'enfants de toutes les régions de France, et même de l'Empire (car empire il y avait), montés au front pour accomplir héroïquement la défense de la patrie. Aujourd'hui, au-delà de la connaissance des horreurs de la guerre et de ses causes, qui serait encore prêt au sacrifice ultime de sa vie pour la patrie ? Je n'oublie pas ici tous nos valeureux soldats qui, à travers les décennies et malgré les vicissitudes de l'histoire et de la politique, ont continué et continuent de servir la France, de lui donner leurs vies parfois, mais ils restent une exception dans la société d'aujourd'hui. A ce titre, ils méritent encore plus notre respect et notre admiration.

Poursaisir la nécessité de cette admiration,

il faut comprendre ce qui est en train de se passer. Tout d'abord encensés comme des héros et des vainqueurs, les bataillons de poilus sont devenus dans l'esprit des générations postérieures des victimes de la Guerre, puis ils s'endorment petit à petit dans l'indifférence des consciences. Nous sommes là. Juste avant l'oubli. Il importe donc d'entretenir cette mémoire nationale et celle de toute notre histoire si nous ne voulons pas périr.

Il y a pire que de mourir dans les tranchées... Un peuple peut mourir dans le gras de l'égoïsme, et l'atrophie de sa conscience nationale. Un peuple peut mourir parce qu'il ne sait plus qu'il a une histoire et un destin propre, parce qu'il refuse les défis que lui imposent les vertus héroïques de ses ancêtres. Parmi ceux-ci, il y a au premier rang tous ces hommes tombés au champ d'honneur, et qui ornent de leurs noms la place publique de chaque village français. Leur mort ne doit pas être vaine, même un siècle après. Nous sommes toujours tenus par la promesse de leur sang. Il ne faut pas que le sacrifice des Français ait préparé celui de la France. Il ne faut pas qu'après la mort des soldats, la mort du pays lui-même survienne. Il faut que l'honneur de servir continue de s'inscrire dans la longue histoire de la fidélité à la France. Il faut que la France elle-même se souvienne de sa destinée, car le monde a besoin de la France.



L'AVIS DÉFAVORABLE DE LA CNAC MET À MAL L'AVENIR DE LA ZONE DE LA VIOLETTE

La Commission nationale de l'aménagement commercial (CNAC) a justifié par un courrier en date du 19 octobre 2017 son avis défavorable à la création d'un ensemble commercial sur la zone de la Violette en lieu et place de l'actuel Intermarché. Cette décision demeure incompréhensible car elle met à mal l'ensemble du projet de restructuration du quartier. Certains élus d'opposition se sont réjouis de cet avis car ils y voient un risque supplémentaire de la désertification commerciale du centre-ville. Il demeure que ce projet porté par le groupe Les Mousquetaires permettait de restructurer en partie, dans le cadre du contrat Etat-ville, les quartiers de l'Aygues et de Fourchesvieilles. Quel meilleur moyen pour redynamiser un quartier que de lui assurer une zone de chalandise et de générer près de 130 emplois ? Dans la guerre juridique menée par les groupes Carrefour et Weldom auprès de la CDAC et de la CNAC, d'aucuns ont cru voir une occasion de défendre les commerces du centre en contrecarrant les projets de la grande distribution.

Or le commerce pratiqué par les grandes surfaces et celui des échoppes de centre-ville ne sont pas de même nature. Le premier est motivé par une recherche de prix modique et de la quantité de produits à disposition. Le second s'appuie sur un esprit de service et de conseil, et valorise la qualité des produits. Il ne faut donc pas mélanger les problèmes et trouver ainsi de fausses solutions. La désertification des centre-villes n'est malheureusement pas une problématique orangeoise mais nationale, et la mairie s'engage régulièrement aux côtés des commerçants pour animer le centre-ville. De toute manière, la société Intermarché s'est engagée à revoir son projet avec une baisse sensible des surfaces prévues à la Violette. Pour que les conditions d'une vie de quartier agréable soient réunies, les habitants du nord d'Orange doivent pouvoir faire leurs courses à côté de chez eux. La Ville espère donc que le nouveau projet aura l'aval des autorités administratives.

EN ATTENDANT LA FIBRE

Devant les retards répétés du déploiement de la fibre sur la commune, le maire Jacques Bompard a écrit une lettre à Philippe Daumas, nouveau délégué régional rhône durance de la société Orange :

Monsieur Daumas,

D'après les données que vous nous avez communiquées, 742 logements sont commercialisables et peuvent avoir la fibre dans la commune. Vous nous dites prévoir 782 logements supplémentaires d'ici la fin de l'année. C'est une heureuse nouvelle car pendant longtemps nous n'avons eu aucune information précise sur le nombre de foyers effectivement éligibles, sur les foyers "clients" actuels, ni de calendrier de déploiement qui vaudrait engagement de votre part. Cette situation d'incertitude nuit gravement à la réputation de votre entreprise, ainsi qu'à la nôtre puisque les administrés se retournent vers nous pour connaître l'état d'avancement du déploiement de la fibre à Orange.



De juillet 2010 à janvier 2011, le gouvernement a lancé l'appel à manifestations d'intentions d'investissement pour recueillir les intentions d'investissement des opérateurs en matière de déploiements de réseaux de boucle locale à très haut débit à horizon de 5 ans en dehors des zones très denses. Nous sommes bientôt en 2018. Il y a donc un retard important sur les prévisions originales. Or, nous avons la désagréable sensation que ce retard se prolonge et ne semble pas être compensé par un regain d'activité. Nous avons conscience qu'assurer la couverture de la fibre est un véritable défi et qu'il est parfois difficile de se tenir à un calendrier avec exactitude pour ce type de chantier. Néanmoins nous avons besoin de disposer d'une certaine visibilité et pour le moment vous demeurez incapables de nous fournir un échelonnage du déploiement à venir. S'il n'existe pour l'heure aucune obligation juridique pour vous d'accomplir le déploiement de la fibre dans un temps donné, il n'est pas normal qu'il y ait un tel décalage entre les annonces de départ et la réalité effective du raccordement. Au-delà de déplorer une telle situation, nous vous demandons de nous communiquer régulièrement l'état d'avancée des travaux pour que nous puissions informer notre population. Il est capital de sortir de cette situation d'expectative. Nous aimerions aussi avoir notre mot à dire sur les zones à déployer en priorité. Aujourd'hui, la société Orange décide du calendrier mais aussi des zones orangeoises prioritaires sans nous consulter ou nous informer.

Dans l'attente des réponses à nos demandes, veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

Jacques Bompard

MISE AU POINT CONCERNANT L'ASON

Suite aux articles parus dans la presse, il a été possible de croire que la Ville d'Orange aurait incité les dirigeants de l'ASON à se séparer de M. Emmanuel Purpan, conseiller du président du club. Or la mairie n'a jamais demandé l'éviction de quiconque, car cela ne la regarde pas. Elle n'a jamais évoqué cette hypothèse. Ce choix relève uniquement de la gouvernance interne du club et des choix de ses membres. La Ville d'Orange a simplement demandé un audit financier du club, étant donné que l'ASON a fait savoir qu'elle accusait un déficit de 90.000 euros après l'organisation de la YetiCup. Cette demande est justifiée puisque la Ville d'Orange délivre chaque année une subvention de 450 000 euros au club.

TRANSPORTS

Un nouvel arrêt « Quartier de l'Etang » a été ajouté sur la ligne S3 de la commune. Cette ligne qui rejoint le collège Arausio et le Lycée Argensol vise à faciliter le transport des élèves. Tous les renseignements sont disponibles à l'agence Commerciale TCVO au 201 cours Pourtoles (ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et le mercredi de 8h30 à 12h). Tél. : 04 90 34 15 59

ACTUALITÉS DU CCAS

Jeudi 19 octobre, le Centre communal d'action sociale de la ville d'Orange organisait son spectacle annuel à la salle des fêtes Daudet. Au programme un show inédit de la compagnie Magenta intitulé « Portraits », rendant hommage à quelques-uns des plus grands noms de la chanson française tel que Jacques Brel, Joe Dassin, Claude François, ainsi que des titres incontournables des années 80. En milieu de spectacle, une pause a été accordée pour permettre aux personnels du CCAS de servir à plus de 500 convives un délicieux goûter, très apprécié.

Au CCAS a lieu la mise en place d'une formation par l'association L'Autre rive et l'association française des Aidants. La formation des Aidants est un dispositif proposant plusieurs modules de formation à destination des proches aidants, animée par des formateurs expérimentés. La formation a pour objectif de se questionner et d'analyser les situations vécues dans la relation au



proche malade, situation de handicap ou de dépendance, afin de trouver des réponses adéquates à ces situations. L'objectif est aussi de mieux connaître et mobiliser les ressources existantes près de chez soi.

Renseignements : 04 90 51 47 67. En partenariat avec le Conseil Départemental et le groupe associatif Siel Bleu, le CCAS propose gratuitement, de septembre à décembre 2017, des interventions Zumba Senior et des marches avec bâtons.

Marie-Thérèse Galmard, vice-présidente du CCAS. Contact/informations Monsieur Cédric Pharel, Responsable départemental Siel Bleu au 06.69.17.43.93.

ccas

L'ETAT VAMPIRISE LES COMMUNES AU PROFIT DES INTERCOS

Depuis quelques années, vous avez sûrement remarqué qu'un nouvel acteur local est apparu : l'intercommunalité, à travers notamment les communautés de communes. Si l'intention initiale est louable, à savoir mutualiser un certain nombre de compétences entre différentes communes en vue d'aménager un bassin de vie, la réalité de la pratique est plus compliquée. Faute d'avoir réussi cette mutualisation, l'intercommunalité est purement et simplement devenue une nouvelle strate dans un mille-feuille territorial aberrant, et surtout coûteux en termes de charges de fonctionnement.

Ce qui est d'autant plus gênant, c'est que depuis 1992 l'intercommunalité est devenue fédérative. Auparavant, les intercommunalités partageaient des compétences avec les communes pour les épauler dans la réalisation de travaux d'ampleur. Désormais, la loi arrose de plus en plus de compétences aux intercos, en lieu et place des communes, qui se voient donc dépouillées de leurs attributions premières. A ce propos, la loi de Finances pour 2017 élabore un stratagème insidieux, en obligeant implicitement les maires à transférer davantage de compétences aux communautés de communes. En effet, afin d'assurer le versement d'une dotation de l'Etat aux intercommunalités, toujours appréciable à une période où l'Etat serre la ceinture à l'ensemble des

collectivités locales, la loi les oblige à exercer maintenant au moins onze groupes de compétences, par exemple en matière de politique de la ville, de voirie, d'assainissement ou de traitement des déchets ménagers, soient autant de pouvoirs qui seront à terme enlevés des mains de nos maires. Donner plus de compétences aux intercommunalités, c'est en quelque sorte alimenter une super-structure administrative qui étouffe l'initiative locale de nos mairies, qui restent, il faut le

de communes s'interroge d'abord sur les moyens fiscaux qui sont à sa disposition pour contenir ses dépenses de fonctionnement.

Sachez dans tous les cas que M. Jacques Bompard ne cesse de se battre au sein de la Communauté de communes du pays réuni d'Orange (CCPRO) afin de maîtriser les dépenses et pour contrôler une fiscalité qui ne doit pas devenir l'unique solution aux besoins budgétaires de l'interco. M. Bompard tient



savoir, les premiers investisseurs du territoire. Le risque est donc grand de passer des mairies, garantes de la défense du bien commun, à des communautés de communes, uniquement soucieuses de leur pérennité financière. A titre d'exemple, si la municipalité d'Orange a réussi à baisser drastiquement ses impôts et à éliminer la dette dont elle avait hérité en 1995, dans l'intérêt des concitoyens, la communauté

également fortement à ce que la CCPRO ne favorise pas la création de nouveaux emplois d'agents territoriaux qui ne feraient qu'alourdir les charges de fonctionnement. Encore une fois, c'est la logique du bon sens et du bien commun au service des concitoyens qui doit l'emporter. Entre les mairies et les intercommunalités il y a donc un monde : celui qui sépare le citoyen des technocrates.

ACTIVITÉS AVEC NOS VILLES JUMELÉES

Les différents jumelages dont la ville bénéficie sont actifs notamment par de nombreux échanges et rencontres annuelles. Chaque année les lycéens allemands de la ville de Rastatt viennent chez leurs homologues orangeois du lycée de l'Arc pour un échange scolaire. Cette année une délégation de notre équipe municipale s'est rendue à Rastatt et le maire de la ville allemande nous a fait l'honneur de visiter Orange pendant les Chorégies d'Orange. Cette année aussi, le service culturel a mis en place un événement unique avec l'orchestre à vents de Breda (Pays-Bas), ville jumelée à Orange. Un concert avait donc lieu le 9 août dernier au parc Gasparin par cet orchestre de jeunes musiciens. Notre jumelage avec

Weifang en Chine est très dynamique. Plusieurs projets économiques sont à l'œuvre. Notre ville a renoué des liens cette année avec la ville de Spoleto (Italie). Pour honorer ce jumelage, le thème du grand repas du maire en novembre dernier était l'Italie. Le maire de Spoleto nous a fait l'honneur d'y participer ainsi que la présidente de l'association des Italiens de Caderousse. Ces relations privilégiées qu'entretient Orange avec toutes ces villes sont autant d'échanges fructueux dans divers domaines : associatif, culturel et économique. Il est important de rappeler que la solidarité entre les nations passe en priorité par des rapports humains conviviaux et des activités concrètes comme celles que nous vivons.

jumelage

ENTRETIEN AVEC L'ÉCRIVAIN BÉNÉDICTE ROUSSET

Bénédicte Rousset, mère de trois petites filles et professeur de lettres classiques à Avignon, entame une nouvelle carrière dans le monde noir du polar avec la publication de son premier roman « Rue sombre » (Editions Chum). A 36 ans, cette habitante de Caderousse, née Percheron, a pris la plume pour raconter l'une des histoires dont elle a depuis longtemps l'idée : une intrigue policière qui prend pour décor la ville d'Orange où elle a accompli sa scolarité, puis enseigné pendant quatre ans. Le 11 octobre dernier, Bénédicte Rousset est venue présenter son livre à la médiathèque, une excellente occasion de lui poser quelques questions.

Orange Vérités : *Vous avez voulu mettre en scène votre premier roman policier au cœur de la ville d'Orange. Quelles sont les raisons de ce choix ?*

Bénédicte Rousset : Le roman raconte la séquestration et l'assassinat d'Ambre Libois, un événement fictif qui se déroule en effet à Orange. Il était plus facile pour moi de placer l'intrigue dans un décor que je connaissais. La force de la description en est plus authentique, plus réelle, et de fait plus agréable pour le lecteur qui ressent moins l'artifice parfois grossier de l'imagination. Et une chose certaine, Orange était le décor idoine pour ce premier roman car je connais très bien la ville. Pendant quatre ans, j'ai enseigné le français et le latin à l'École Saint-Louis. Cela me permet notamment de donner un cadre connu et solide à mon imaginaire, d'autant que le livre est aussi inspiré de mon expérience avec les élèves.

OV : *Puisque c'est un premier livre, pourquoi avoir choisi le genre du roman policier plutôt qu'un autre pour entamer votre carrière d'écrivain ?*

BR : L'écriture a toujours été un rêve mais je ne suis pas passée très tôt à l'acte. En revanche, j'ai toujours été sensible aux faits divers insolites, et je n'ai jamais pu empêcher mon imagination de construire des intrigues dès que j'entends parler d'histoires un peu rocambolesques. Ce livre est directement inspiré d'un fait divers survenu en Haute-Loire il y a quelques années. C'est le point de départ de tout ce que j'ai imaginé à Orange, et écrit il y a un an après une opération de la main qui m'avait immobilisée. Le polar était donc le

genre dans lequel je pouvais évoluer avec le plus de liberté et d'accointance avec mon imaginaire. Et puis, c'est un genre littéraire qui a toute sa place dans ma bibliothèque à côté des classiques, sachant que je lis de tout mais en effet beaucoup de policiers.

OV : *Comment concevez-vous l'écriture ? Le passage à l'acte, pour reprendre vos termes, a-t-il été difficile ?*

BR : L'écriture a toujours été présente dans ma famille, et elle m'a toujours habitée d'une certaine manière. Est-ce parce que j'ai un aïeul félibre du côté de ma grand-mère ? Toujours est-il que j'ai fait mienne la phrase de Montesquieu : « J'ai la maladie de faire des livres, et d'en être honteux quand je les ai faits. » C'est une terrible chose que d'écrire au fond, car c'est à la fois un formidable exutoire et un incroyable manquement à la pudeur. Le rapport intime que l'on a à l'écriture se double d'une mise à nu parfois troublante, mais j'aurai eu le sentiment de rater ma vie si je n'avais pas écrit.

Il est certain que la composition d'un roman s'inspire de notre propre vécu, mais elle crée une réalité parallèle en quelque sorte. Je sais que les proches ont toujours tendance à chercher qui est qui derrière tel ou tel personnage, mais c'est un jeu qui ne peut pas tomber juste. Par exemple, le personnage de Gabriella est un professeur de français dans mon roman, et bien sûr c'est un peu celle à qui j'avais envie de ressembler. Or il se trouve que je me reconnais

plus au final dans le personnage de l'héroïne adolescente, surtout dans ses relations avec son père. Moi-même je me suis fait prendre au piège. Quant au commissaire Berthier, ce n'est pas tout à fait mon mari, même si celui-ci est aussi policier.

OV : *Bientôt un deuxième roman alors ?*

BR : Oui, même si j'ai encore besoin de documentation et de travailler avec mon éditeur sur la direction d'ouvrage. Comme il aime à le répéter, le livre est fini quand il n'y a plus rien à enlever. J'espère qu'il pourra voir le jour au printemps prochain, vers le mois d'avril. En attendant je continue ma tournée de dédicaces et de conférence dans la région où l'accueil est toujours chaleureux et enthousiaste.

OV : *Un auteur de prédilection à recommander aux Orangeois ?*

BR : J'aime beaucoup Fred Vargas à cause de sa simplicité d'écriture et de la complexité des intrigues. Ce que je préfère, c'est cet art du « suspense », cette envie de savoir qui peut vous provoquer des nuits d'insomnie.

Vous pouvez lire le livre à la médiathèque ou le commander directement.



UN NOUVEAU CHAPITRE S'OUVRE POUR LA MÉDIATHÈQUE



Cet été, d'importants travaux de rénovation ont été effectués. La moquette a été changée, la peinture des murs refaite, et tout le mobilier remplacé : banque d'accueil, tables, rayonnages. Adoptant un look simple et moderne, cet endroit de détente est devenu plus chaleureux.

En novembre dernier, l'exposition « Peuples du froid » a inauguré cette nouvelle ère de la médiathèque. C'est un endroit où il fait bon lire et se documenter avec de nombreux livres, dvds, et journaux disponibles. Des activités telles que des rendez-vous littéraires, lectures pour enfants ou encore expositions sont également proposées régulièrement.

« Eriger un monument aux victimes de la Terreur à Orange, c'est annuler le mémoricide, rétablir la justice, et réveiller les consciences pour l'avenir »

Reynald Secher, docteur d'Etat spécialiste des guerres de Vendée, a exposé les mécanismes de la Terreur de la période révolutionnaire à nos jours. Dans le cadre des conférences non-conformistes organisées par la Ville d'Orange, 80 personnes sont venues écouter mercredi 18 novembre à la Chapelle-Saint-Louis l'historien breton.

A travers un exposé d'un peu plus d'une heure, suivi d'une séance de questions-réponses, Reynald Secher s'est employé à démontrer l'actualité de la Terreur qui a conduit 332 victimes à l'échafaud à Orange en juillet 1794, puis des millions d'autres à travers le monde par la suite. En effet, l'historien a démontré que la Terreur, loin d'être une exception historique, s'est développée comme une véritable méthode de gouvernement. Dans une analogie regroupant les différents totalitarismes révolutionnaires, Reynald Secher décrit la logique qui mène une minorité idéologique et fanatique à s'emparer du pouvoir, puis à imposer son modèle social par la Terreur et la puissance de sidération de la violence. Cette méthode permet de décourager les adversaires potentiels, voire d'éliminer les individus qui font montre de liberté

par une foi ou un mode de vie opposés à l'idéologie devenue dominante. Ces actes de Terreur ont conduit à travers l'histoire à des méthodes d'élimination de masse qui se retrouvent dans chaque régime inspiré par la Terreur révolutionnaire : génocide arménien, communismes soviétique et maoïste, nazisme, califat islamiste.

Sanguinaire et funeste dans sa première phase, la Terreur se veut absolue dans son caractère révolutionnaire en livrant la guerre des mémoires et du souvenir. Les bourreaux deviennent dans l'histoire idéologique et médiatique des victimes, tandis que les victimes objectives, seulement coupables de ne pas adhérer à la Révolution, deviennent les criminels. C'est cette seconde phase que l'historien nomme « Mémoricide ». En citant l'exemple de la Pologne et de son combat mémoriel post-soviétique, Reynald Secher loue l'initiative de la Ville d'Orange d'ériger un monument en l'honneur des 32 religieuses et des 300 autres victimes du tribunal révolutionnaire.

Les ouvrages de Reynald Secher sont disponibles à la médiathèque. La vidéo de la conférence bientôt en ligne sur le compte youtube de la Ville.



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

« Mensonges et fanfaronnades » d'un côté, « turpides de la gestion d'Orange » et « prolifération des abus de pouvoirs » de l'autre, « entêtement de la mairie » pour couronner le tout... N'en jetez plus ! L'opposition ne lésine pas sur les trouvailles lexicales pour tenter de porter le discrédit sur le maire et la majorité. Jeu politique diront les uns, systématisme ridicule en conviendra la plupart. La vérité est bien plus simple que les multiples élucubrations d'une opposition en mal de grain à moudre, car hormis les attaques ad hominem et le nivellement du débat à l'aune de l'insulte gratuite, de la présomption de culpabilité et de la diffamation, rien ne ressort de ces prises à partie.

Tout d'abord, l'opposition a le droit à la parole et l'utilise. Le fait-elle à des fins constructives ? C'est un autre débat ; mais ils sont bien bavards ceux qui prétendent ne pas avoir la liberté de s'exprimer. C'est pourquoi nous avons pris le temps de répondre à M. Gilles Laroyenne sur les raisons qui nous poussent à soutenir l'implantation du projet porté par Les Mousquetaires à la Violette. Le développement économique que nous soutenons pied à pied depuis plus de 20 ans est un argument majeur de « notre entêtement », car ce n'est pas en supprimant toute velléité d'implantation commerciale dans les quartiers nord qu'un regain de fréquentation se produira mécaniquement dans le centre. Cette opposition simpliste ne débouchera que sur le constat de deux échecs : la problématique de la désertification commerciale perdurera tandis que nous enverrons un message clair de non-recevoir aux potentiels investisseurs. C'est ce qu'on appelle une opération perdant-perdant. Merci M. Laroyenne ! Faisant feu de tout bois au risque de l'incohérence permanente, seul le catholique Gilles Laroyenne trouve à redire sur le futur monument en hommage aux victimes

de la Terreur et son livret historique : 332 habitants de Vaucluse, dont 32 religieuses, guillotines en 1794. Gilles Laroyenne, à l'instar du catholique François Bayrou s'opposant à la mise en berne des drapeaux à la mort de Jean-Paul II, donne des gages d'adhésion républicaine permanents comme si la Loi des suspects était encore d'actualité et qu'il avait quelque chose à se faire reprocher. De plus, **le Conseil constitutionnel, par décision du 16 novembre 2017, a débouté de sa requête M. Laroyenne** qui demandait l'annulation de la législative remportée par Jacques Bompard et Marie-France Lorho. Preuve encore une fois que nous avons respecté la loi.

Quant à Fabienne Haloui, notre si sympathique conseillère municipale communiste, où veut-elle en venir en prenant publiquement fait et cause (sur sa page Facebook) pour Sonia Nour ? Cette dernière n'est autre que la collaboratrice du maire PCF de La Courneuve, suspendue puis réintégrée dans ses fonctions, pour avoir commis un tweet particulièrement odieux et grossier au lendemain de l'attentat de la gare de Marseille Saint-Charles le 1^{er} octobre : « **Quand un martyr égorge une femme et poignarde une autre là ça fait du bruit. Terrorisme, du sang, civilisation Bla Bla Bla... Par contre que le terrorisme patriarcal nous tue tous les deux jours on l'entend moins votre grande gueule.** » Est-il encore besoin de commenter cette banalisation du terrorisme et ce mépris pour les victimes françaises ?

Enfin, il reste Mesdames Badinier, Hautant, et l'écriture inclusive. Nous avons répondu favorablement il y a deux ans à leur demande de local pour l'opposition. Nous espérons seulement que ces dames voudront bien se déplacer pour signer la convention, à laquelle elles n'ont pas répondu.

TRIBUNES D'OPPOSITION

L'avis défavorable rendu à l'unanimité le 20/09/2017 par la commission nationale des activités commerciales (CNAC) a bien compris que ce projet de développement participerait à une concurrence supplémentaire entre le centre urbain et la périphérie de la commune et des zones existantes.

L'entêtement de la mairie à vouloir développer la surface commerciale sur la zone de la Violette (15 912 m²) ne contribuera pas à la revitalisation du tissu commercial mais accroît le risque de sortie des commerces de notre centre-ville.

La ville d'Orange compte déjà diverses zones commerciales (la Brunette, la Violette, Orange les vignes - coudoulet) et le commerce de notre centre-ville connaît un taux de vacance commerciale parmi le plus élevé des villes moyennes françaises.

Prétendre à l'aménagement de cette zone ne fera pas croître le pouvoir d'achat des Orangeois qui ont avant tout besoin d'emploi dans une ville qui connaît une évolution historique de son taux de chômage et dont l'attractivité économique est en pleine souffrance.

Gilles LAROYENNE- Yannick CUER

MENSONGES ET FANFARONNADES DU MAIRE !

Lors du conseil municipal du 14 avril et du 29 septembre, le maire s'est vanté d'avoir réalisé 5 000 places de parking. Or le plan local d'urbanisme élaboré par la mairie mentionne que la ville dispose de seulement 2788 emplacements de stationnement : la moitié de ces places ont été réalisées sous le mandat de M. Bompard, c'est bien mais très en dessous des fanfaronnades du maire. Un mensonge même répété à chaque conseil municipal reste une contre vérité !! **Fabienne HALOUI Conseillère Municipale PCF-Front de Gauche Orange Citoyenne et Solidaire**

EXPERT EN BONIMENTS

CherEs orangeoiSEs

Pour celles et ceux qui sont avertis ou lisent notre blog « Orange Autrement », il ne leur aura pas échappé qu'Orange est une ville singulière où l'autoritarisme du clan en place ne fait pas que des heureux !

De par notre travail d'opposition attentive, nous sommes souvent sollicités par des personnes qui ont eu maille à partir avec les autorités municipales : tel ne peut finaliser son projet de construction, d'acquisition, d'installation d'entreprise, d'accès aux services publics, tel autre subit des intimidations ou humiliations, promesses non tenues. Il y a tellement de façons de faire pour empêcher !

Tous ces vécus loin d'être anecdotiques dessinent un paysage qui mérite d'être connu, partagé, diffusé.

Ces histoires sont souvent mises en relief par les dossiers traités en Conseil Municipal. Toutes nous touchent. Nous aimerions les collecter de manière plus ample pour plusieurs raisons. Partager vos mésaventures peut être d'une grande utilité à toutes et permettre de mieux cerner les turpitudes de la gestion d'Orange. Cela limite, sans que vous en ayez forcément conscience, la prolifération des abus de pouvoir. L'ignorance des faits protège leurs auteurs. La connaissance commune ou la peur de la mise sur la place publique de faits déléterés est une arme puissante. Merci et à vos plumes et claviers ! Ecrivez-nous : AMH et CB – Poste Restante – 84 100 ORANGE ou laissez votre message sur l'adresse de contact du blog, ou orange.autrement@laposte.net

Aimer Ma Ville,
A-M HAUTANT, C BADINIER, A HOUPERT.

BENNE ORANGE

Transport de déchets
Location de bennes

946, V.C.9 le Prince
84 100 ORANGE

Tel : 04 90 34 40 36
Fax : 04 90 34 69 34
benneorange@orange.fr



BRIESORANGE
V.R.D./TERRASSEMENT
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

226 ROUTE DE TRAVAILLAN
84290 SAINTE CECILE LES VIGNES.
04.90.30.80.54.



GARAGE BRESSY

Agréé toutes assurances
Réparations toutes marques - Mécanique
Spécialiste pare-brise - Prêt de véhicule

ZAC du Coudoulet
351, rue des Pays-Bas - 84100 Orange
04 90 11 78 96
bressy3@wanadoo.fr



BRAJA VESIGNE
TRAVAUX PUBLICS & ROUTIERS
V.R.D. - CARRIÈRES
CENTRALES D'ENROBAGE

21, avenue F. Mistral - BP 50071
84102 Orange Cedex
Tél. 04 90 34 34 42 - Fax. 04 90 34 48 22

Dépôt : Z.A. Les Plantades - 84430 Mondragon
Tél. 04 90 40 57 30

Centrales d'Enrobage
Pierrelatte / Tarascon / Piolenc
04 75 54 77 57 / 04 90 91 54 66 / 04 90 11 70 90

CAVEAU LE PETIT SERRE



Vins fins
Epicerie fine
Dégustation
Expositions
Ouvert 7j/7

www.lepetitserre.com

Tél. 04 90 83 74 41 - courrier@lepetitserre.com
8, rue du Commandant Lemaître - 84230 CHATEAUNEUF DU PAPE



Chez vous, pour vous rendre service !

- Ménage, repassage, jardinage
- Aide à la toilette, repas, courses
APA, PCH, CARSAT, RSI, CNRACL, ...

ORANGE 04 90 51 10 46
& environs



LA LIBERTÉ DE VOIR N'EST PAS UN LUXE



ORANGE

36 rue Saint Clément
Rond-point du
Théâtre Municipal

04 32 81 90 80



*Pour localiser votre
magasin, scannez
ce QR Code.*

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.



CHÈQUE CADEAU

jusqu'à

50€

**déductibles pour l'acquisition
d'un équipement optique ou solaire***

hors autres offres commerciales en cours

Sur présentation du chèque-cadeau – un seul règlement par personne – * Réduction de 50 € à valoir sur l'achat d'un équipement optique complet (monture + 2 verres correcteurs) d'un montant minimal de 250 €, ou réduction de 25 € sur l'achat d'un équipement optique complet (monture + 2 verres correcteurs) d'un montant compris entre 150 € et 249.99 €, ou réduction de 15 € sur l'achat de lunettes de soleil non correctrices d'un montant minimal de 100 €, offre valable du 25/09/2017 au 31/12/2017, exclusivement dans le magasin ci-dessus, non cumulable avec toute autre offre commerciale, avantage ou réduction.

